L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI, 19 JUILLET 1884.

OFFICIEL.

Lois votées par l'Assemblée Générale.

[illegible] DE [illegible]

L'ETAT DE LA LOUISIANE.

SESSION REGULIERE DE 1884.

No. 52.] LOI

Faisant des allocations pour défrayer les dépenses ordinaires du gouvernement, pour payer l'intérêt de la dette publique, pour acquitter les frais des écoles publiques et des institutions charitables dans l'Etat de la Louisiane, pendant l'année commençant le 1er juillet 1884 et se terminant le 30 juin 1885, et pour l'année commençant le 1er juillet 1885 et se terminant le 30 juin 1886.

Section 1—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que les sommes suivantes ou telles parties de ces sommes qui seront nécessaires, à prendre du fonds général de 1884-85, et du fonds 1885-86, de tout argent dans le trésor non autrement approprié, soient affectées aux objets suivants, pendant l'année commençant le 1er juillet 1884 et se terminant le 30 juin 1885, et pour l'année commençant le 1er juillet 1885 et se terminant le 30 juin 1886.

DEPARTEMENT EXECUTIF.

Pour le salaire du Gouverneur, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, quatre mille piastres [4,000.]

Pour le salaire du Gouverneur, pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, quatre mille piastres. [4,000.]

Pour le salaire du Secrétaire particulier du Gouverneur, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, deux mille deux cents piastres [2,200]; pour l'année se terminant le 30 juin 1886, deux mille deux cents piastres [2,200.]

Pour le messager et le garçon de bureau [porter] du bureau du Gouverneur, cinq cents piastres chacun, pour l'année se terminant le 30 juin 1885, mille piastres [1,000.] Pour l'année se terminant le 30 juin 1886, mille piastres [1,000.]

Pour les dépenses du bureau du Gouverneur, port de lettres, télégrammes, fournitures de bureau, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, quinze cents piastres [$1,500.] Pendant l'année se terminant le 30 juin, 1886, quinze cents piastres [1,500.]

Pour dépenses de voyage, dans l'Etat, quand cela sera nécessaire, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, cinq cents piastres [$500]. Pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, cinq cents piastres [$500].

Pour récompenses offertes par le Gouverneur pour l'arrestation de fugitifs, quand cela sera nécessaire, pour l'année se terminant le 30 juin 1885, cinq mille piastres [$5,000]. Pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, cinq mille piastres [$5,000].

Pour la résidence du Gouverneur, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, six cents piastres [$600]. Pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, six cents piastres [$600].

Pour le salaire de l'Avocat-Général, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, trois mille piastres [$3,000]. Pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, trois mille piastres [$3,000].

Pour le salaire du commis de l'avocat-général, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, quinze cents piastres [$1,500]. Pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, quinze cents piastres [$1,500].

Pour loyer de bureau et dépenses de l'avocat-général, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, six cents piastres [$600]. Pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, six cents piastres [$600].

Pour le garçon de bureau (porter) de l'Avocat Général, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, quatre cents piastres ($400.)

Pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, quatre cents piastres, [$400.]

Pour port de lettres, télégrammes, fournitures du bureau de l'Avocat-Général, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, deux cents piastres ($200). Pendant l'année expirant le 30 juin 1886, deux cents piastres ($200.)

Pour dépenses de voyage de l'avocat-général, pour affaires d'Etat, quand cela sera nécessaire, pendant l'année expirant le 30 juin 1885, deux cents piastres ($200.) Pendant l'année expirant le 30 juin 1886, deux cents piastres ($200.)

Pour frais de cour, pour affaires d'Etat, et autres dépenses éventuelles, à payer après approbation des comptes par l'avocat-général, pendant l'année expirant le 30 juin 1885, quinze cents piastres, ($1,500,) ou telle partie de la somme qui sera nécessaire. Pendant l'année expirant le 30 juin 1886, quinze cents piastres ($1,500)

Pour le salaire du Secrétaire d'Etat, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, dix huit cents piastres ($1,800) Pendant l'année expirant le 30 juin 1886, dix huit cents piastres ($1,800.)

Pour commis et employés du secrétaire d'Etat, quinze cents piastres ($1,500) pendant l'année se terminant le 30 juin 1885. Pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, quinze cents piastres [$1,500]

Pour port de lettres, frais d'express et télégrammes du Bureau du Secrétaire d'Etat et du Bibliothécaire d'Etat, pendant l'année expirant le 30 juin 1885, quinze cents piastres [$1.500]. Pendant l'année expirant le 30 juin 1886, quinze cents piastres [$1 500].

Pour messager et garçon de bureau, [porter] du Secrétaire d'Etat, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, sept cent vingt piastres [$720]. Pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, sept cent vingt piastres [$720].

Pour le salaire du Bibliothécaire d'Etat, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, neuf cents piastres, $900; pourvu que la Librairie d'Etat ne soit pas transférée à l'Université Tulane.

Pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, neuf cents piastres, $900; pourvu que la Librairie d'Etat ne soit pas transférée à l'Université Tulane.

Pour le salaire de l'Assistant-Bibliothécaire d'Etat, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, six cents piastres, $600; pourvu que la Librairie d'Etat ne soit pas transférée à l'Université Tulane.

Pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, six cents piastres; pourvu que la Librairie d'Etat ne soit pas transférée à l'Université Tulane.

Pour le salaire du Gardien des Archives, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, $1000.

Pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, $1000.

Pour le salaire de l'Auditeur des Comptes Publics, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, deux mille cinq cents piastres, $2,500.

Pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, deux mille cinq cents piastres ($2,500.)

Pour commis au bureau de l'Auditeur, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, quatre mille piastres [$4,000]

Pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, quatre mille piastres, 4,000.

Pour le messager et le garçon de bureau (porter) du bureau de l'Auditeur, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, sept cents vingt piastres, $720.

Pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, sept cents vingt piastres $720.

Pour livres, reliure, fourniture, etc., du bureau de l'Auditeur pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, mille piastres, $1.000.

Pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, mille piastres, $1,000.

Pour timbre, enregistrement et frais du bureau de l'Auditeur, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, mille piastres, $1,000.

Pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, mille piastres, $1,000.

Pour les dépenses et commis du Bureau de Liquidation, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, quinze cents piastres, $1,500.

Pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, quinze cents piastres, $1,500.

A prendre du fonds des intérêt et de rachat de cinq piastres; pour dépenses et commis du Bureau de Liquidation, en vertu de la loi 104 de 1880, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, cinq cents piastres $500.

Pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, cinq cents piastres, $500.

Pour le salaire du Trésorier, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, deux mille piastres, $2,000.

Pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, deux mille piastres, $2,000.

Pour commis au bureau du Trésorier, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, deux mille piastres, $2,000.

Pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, deux mille piastres, $2,000.

Pour les dépenses du bureau du Trésorier, fournitures de bureau etc., pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, six cents quarante piastres, $640.

Pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, six cents quarante piastres.

Pour Messager et garçon de bureau (porter) du bureau du Trésorier, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, sept cents vingt piastres, $720.

Pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, sept cents vingt piastres, $720.

DEPARTEMENT JUDICIAIRE.

Salaires des Juges de la Cour Suprême pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, vingt-cinq mille piastres, $25,000; pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, vingt-cinq mille piastres, $25,000.

Salaire du Rapporteur de la Cour Suprême pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, quinze cents piastres, $1,500; pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, quinze cents piastres, $1,500.

Pour salaires de trente Juges de District, paroisses de la campagne, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, quatre-vingt-dix mille piastres, $90,000; pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, quatre-vingt-dix mille piastres, $90,000. Aussi une somme de deux cent cinquante piastres, $250, pour le paiement du salaire du Juge du 27me District Judiciaire du 26 mai 1884 au 30 juin 1884.

Pour les salaires de sept Juges de District, paroisse d'Orléans, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, vingt-huit mille piastres, $28,000; pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, vingt-huit mille piastres, $28,000.

Pour les salaires des quatre Juges des cours de cité, paroisse d'Orléans, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, neuf mille six cents piastres, $9,600; pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, neuf mille six cents piastres, $9,600.

Pour les salaires de deux Juges de la Cour d'Appel, paroisse d'Orléans, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, huit mille piastres, $8,000; pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, huit mille piastres, $8,000.

Pour les salaires des dix Juges de Circuit, des paroisses rurales, pendant l'année se terminant le 30 juin, 1885, quarante mille piastres, $40,000.

Pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, quarante mille piastres, $40,000.

Pour les salaires des vingt-sept avocats de district, des paroisses rurales, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, vingt-sept mille piastres, $27,000.

Pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, vingt-sept mille piastres, 27,000.

Pour le salaire de l'Avocat de District du 27me district judiciaire, du 26 mai 1884 au 30 juin 1884, quatre-vingt cinq piastres, $85.

Pour le salaire de l'avocat de district, paroisse d'Orléans, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, mille piastres, $1000.

Pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, mille piastres, $1000.

Pour le salaire de l'Assistant Avocat de District, paroisse d'Orléans, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, quinze cents piastres, $1500.

Pendant l'année se terminant le 30 juin 1886. quinze cents piastres, $1500.

DIVERS.

Pour l'assurance de la Maison d'Etat et de ses dépendances, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, deux mille deux cent soixante-quinze piastres, $2275.

Pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, deux mille cent quatre-vingt cinq piastres, $2,185.

Pour le salaire du gardien de la Maison d'Etat et de ses dépendances, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, neuf cents piastres $900.

Pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, neuf cents piastres, $900.

Pour le gardien de nuit de la Maison d'Etat et de ses dépendances, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, six cents piastres, $600.

Pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, six cents piastres, $600.

Pour travaux aux dépendances de la Maison d'Etat et vidanges, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, cinq cents piastres, $500.

Pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, cinq cents piastres, $500.

Pour payer les frais de nettoyage de la Maison d'Etat, pendant la session de la Législature, sur le warrant du Gouverneur, cent piastres [$100].

Pour gaz et combustible à la Maison d'Etat, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, sept cent cinquante piastres [$750]. Pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, sept cent cinquante piastres [$750].

Pour subvention à l'Asile des Aveugles pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, quatorze mille huit cent piastres [$14,800]; il sera pris de cette somme $3,000 pour payer un billet avec intérêt sur l'édifice. Pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, dix mille piastres [$10,000].

Pour l'Asile des Sourds-muets, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, vingt-un mille cinquante piastres [$21,050], qui seront employés comme suit: Subvention, quatorze mille cinq cents piastres [$14,500]; paiement de la dette, douze cents piastres [$1,200]; réparations et améliorations, cinq mille piastres [$5,000]; assurance, cent cinquante piastres [$150]; bibliothèque et dépenses des élèves indigents, deux cents piastres [$200]. Pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, quatorze mille huit cent cinquante piastres [$14,850], qui seront employés comme suit: Subvention, quatorze mille cinq cents piastres [$14,500]; assurance, cent cinquante piastres [$150]; bibliothèque et dépenses des élèves indigents, deux cents piastres [$200]. Pour subvention à l'Université de l'Etat de la Louisiane et au Mechanical and Agricultural, College à Baton Rouge, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, dix mille piastres [$10,000]. Pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, dix mille piastres [$10,000].

Pour subvention à "l'Atlanta Male and Female Institute," situé dans la paroisse de Winn, à tirer et à être employé par le Conseil de Direction des Ecoles de la paroisse de Winn, mille piastres [$1,000].

Pour subvention à l'Université de la Louisiane, à la Nlle-Orléans, article 230 de la Constitution, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, dix mille piastres [$10,000]. Pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, dix mille piastres [$10,000].

Pour subvention à l'Université pour l'instruction des personnes de couleur, Article 231 de la Constitution, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, dix mille piastres [$10,000]. Pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, dix mille piastres [$10,000].

Pour l'Asile des Aliénés à Jackson, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, quatre-vingt-dix mille piastres [$90,000], dont vingt mille seront affectées aux bâtisses. Pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, soixante-dix mille piastres [$70,000]. Il est bien entendu que toute cette somme sera affectée au profit des aliénés de la Louisiane.

Pour subvenir à l'Hôpital de Charité de la Nlle-Orléans, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, quarante-sept mille cinq cents piastres [$47,500], dont sept mille cinq cents piastres [$7,500] seront affectées aux bâtisses. Pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, quarante-sept mille cinq cents piastres, $47,500, dont sept mille cinq cents piastres seront affectées aux bâtisses.

Pour l'Hôpital de Charité à Shreveport, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, vingt mille piastres, $20,000, dont dix mille seront affectées aux bâtisses. Pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, vingt mille piastres, $20,000, dont dix mille seront affectées aux bâtisses.

Pour l'Hôpital de Charité à Alexandria, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, à être affectées aux bâtisses, cinq mille piastres, $5,000. Pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, à être affectées aux bâtisses, cinq mille piastres, $5 000.

Pour subvention au Soldiers' Home de la Nlle-Orléans, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, dix mille piastres, $10,000. Pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, dix mille piastres, $10,000.

Pour le salaire de l'armurier d'Etat pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, six cents piastres, $600.

Pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, six cents piastres, $600

Pour le salaire de l'enregistreur d'Etat des votants, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, trois mille six cents piastres, $3 600.

Pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, trois mille six cents piastres, $3 600.

Pour le salaire du commis en chef de l'enregistreur des votants, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, quinze cents piastres, $1.500: pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, quinze cents piastres, $1.500.

Pour messager du bureau de l'enregistreur des votants, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, sept cent vingt piastres, $720; pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, sept cent vingt piastres, $720.

Pour vingt-six commis d'élection, devant être employés soixante jours avant chaque élection, à raison de $3.00 par jour, pour l'élection en 1884, à prendre sur les revenus de 1884, quatre mille six cents quatre-vingts piastres, $4,680.

Pour l'élection en 1886, à prendre sur les revenus de 1886, quatre mille six cent quatre-vingts piastres, $4 680.

Pour compensation des électeurs présidentiels et le messager, année 1884, sept cent cinquante piastres, $750.

Livres du bureau de l'enregistreur des votants, pour l'année 1884, mille huit cents piastres, $1 800.

Livres pour le bureau du gouverneur, pour l'année se terminant le 30 juin 1885, deux cents douze piastres, $212.

Pour payer trois avocats de district, pour services à la Cour Suprême (Monroe, Shreveport, et Opelousas,) d'après la loi 58 de 1867, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, deux cent cinquante piastres chacun, $250,—sept cent cinquante piastres, $750.

Pendant l'année se terminant le 30 juin 1875, deux cents cinquante piastres chacun,—sept cent cinquante piastres, $750.

Pour impressions et blancs d'Etat dans les divers départements de l'Etat, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, vingt-cinq mille piastres, $25,000.

Pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, trente mille piastres, $30,000.

Pour impression des lois en langue française, en brochures, session de 1884, mille piastres, $1,000.

Pour assurance et réparation de l'édifice occupé par la Louisiana State University, Agricultural and Mechanical College, à Bâton-Rouge, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, deux mille cinq cents piastres, $2,500.

Pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, deux mille cinq cents piastres, $2,500.

Pour le salaire de l'adjudant-général (pourvu qu'il ait son bureau au capitole) pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, deux mille piastres.

Pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, deux mille piastres, $2,000.

Pour subvention à la milice, quand elle sera appelée à servir pour réprimer une insurrection ou repousser une invasion, si cela est nécessaire, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, cinq mille piastres [$5,000]. Pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, cinq mille piastres [$5,000].

Pour armement, équipement et solde de la milice d'Etat et du corps de volontaires, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, douze mille cinq cents piastres [$12,500]. Pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, douze mille cinq cents piastres [$12,500].

Pour réparation d'étagères, de tables, de cuvo, etc., au bureau de l'Auditeur, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, huit cents piastres [$800].

Pour remboursement de sommes versées par erreur au Trésor d'Etat, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, cinq mille piastres [$5,000].

Bien entendu que la dite allocation sera également appliquée au remboursement de tout argent ainsi payé par erreur après le 1er janvier 1877. Bien entendu aussi que les dits paiements faits par erreur seront établis à la satisfaction de l'Auditeur des Comptes Publics. Pour l'année se terminant le 30 juin 1886, cinq mille piastres [$5,000].

Bien entendu que la dite allocation sera aussi appliquée au remboursement de tout argent ainsi payé par erreur après le 1er janvier 1877.

Bien entendu, en outre, que les dits paiements faits par erreur seront établis à la satisfaction de l'Auditeur des Comptes Publics.

Pour l'élection de 1884, sur le revenu de 1884, vingt mille piastres [$20,000], ou telle partie de cette somme qui sera nécessaire.

Pour le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, à être employé pour acheter les appareils nécessaires de désinfection, tendant à empêcher l'introduction et la propagation de maladies, pour construire les édifices nécessaires et établir une station inférieure de quarantaine, quinze mille piastres ($15,000) pour l'année 1884, à tirer sur le warrant du Président du Bureau de Santé. Pour l'année 1885, quinze mille piastres ($15,000.)

Pour payer vingt bons de mille piastres chacun, émis à l'Agent Fiscal en vertu de la loi 73 de 1880, payables le 1er avril 1885, vingt mille piastres ($20,000). Pour payer vingt bons de mille piastres chacun, échéant le 1er avril 1886, vingt mille piastres ($20,000).

Pour payer l'intérêt sur $67,000 de bons émis en vertu de la loi 73 de 1880, dû le 1er avril 1885, trois mille quatre cent quatre-vingts piastres ($3,480).

Pour payer l'intérêt sur $67,000 de bons émis en vertu de la loi 73 de 1880, dû le 1er avril 1886, deux mille six cent quatre-vingts piastres ($2,680).

Pour payer le shérif civil, paroisse d'Orléans, pour service à la Cour Suprême, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, cinq cents piastres ($500). Pour l'année se terminant le 30 juin 1886, cinq cents piastres [$500].

Pour payer le shérif de la paroisse Caddo, pour service à la Cour Suprême, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, soixante piastres [$60]. Pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, soixante piastres [$60].

Pour salaire du Commissaire des Bureaux d'Agriculture et d'Immigration, pour l'année se terminant le 30 juin 1885, quinze cents piastres [$1,500]. Pour l'année se terminant le 30 juin 1886, quinze cents piastres [$1,500].

Pour les garçons de bureau [porters] des Bureaux d'Agriculture et d'Immigration, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, cent quatre-vingts piastres [$180]. Pour l'année se terminant le 30 juin 1886, cent quatre-vingts piastres [$180].

Pour fournitures de bureau, port de lettres et charbon, aux Bureaux d'Agriculture et d'Immigration, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, trois cent dix piastres [$310]. Pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, trois cent dix piastres [$310].

Pour impression et distribution de documents, brochures, etc., pour les Bureaux d'Agriculture et d'Immigration, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, quatre mille cinq piastres chacun, [$8,010]. Pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, quatre mille cinq piastres chacun ($8,010).

Pour combustible, éclairage, meubles, etc., à la Bibliothèque d'Etat, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, deux cent cinquante piastres [$250]. Pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, deux cent cinquante piastres [$250].

Meubles du bureau du Gouverneur, année 1884, cent piastres ($100).

A PRENDRE DU FONDS COURANT DES ECOLES.

Pour les Ecoles publiques gratuites, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, deux cent cinquante mille piastres, ($250,000) ou telle partie de cette somme, ou tel excédant qui pourrait être perçu pour taxes d'Etat prélevées dans ce but ou offertes au Fonds des Ecoles. Pour l'année se terminant le 30 juin 1886, deux cent cinquante mille piastres, $250,000.

Pour le salaire du Surintendant de l'Education Publique, pour l'année se terminant le 30 juin 1885, deux mille piastres, $2000.

Pour l'année se terminant le 30 juin 1886, deux mille piastres, $2000.

Pour le Secrétaire du Surintendant de l'Education Publique, pour l'année se terminant le 30 juin 1885, huit cents piastres, $800.

Pour l'année se terminant le 30 juin 1886, huit cents piasties, $800.

Pour les dépenses de bureau du Surintendant de l'Education Publique, pour l'année se terminant le 30 juin 1885, deux cents piastres, $200.

Pour l'année se terminant le 30 juin 1886, deux cents piastres, $200.

Pour les dépenses de voyage du Surintendant de l'Education publique, pour l'année se terminant le 30 juin 1885, cinq cents piastres, $500.

Pour l'année se terminant le 30 juin 1886, cinq cents piastres, $500.

Pour meubles et installations de bureau du Surintendant de l'Education Publique, pour l'année se terminant le 30 juin 1885, deux cent cinquante piastres, $250.

Pour le paiement de l'intérêt sur le Fonds des Ecoles, Article 233 de la Constitution, pour l'année se terminant le 30 juin 1885, quarante cinq mille deux cent trente-quatre piastres soixante-dix sous, $45,234 70.

Pour l'année se terminant le 30 juin 1886, quarante-cinq mille deux cent trente-quatre piastres soixante dix sous, $45,234 70.

Pour le paiement de l'intérêt sur le Fonds du Séminaire, Article 233 de la Constitution, à être payé au "Seminary of Learning", pour l'année se terminant le 30 juin 1885, cinq mille quatre cent quarante piastres, $5,440.

Pour l'année se terminant le 30 juin 1886, cinq mille quatre cent quarante piastres $5,440.

Pour le paiement de l'intérêt sur le fonds de l'"Agricultural and Mechanical College," Article 233 de la Constitution, pour l'année se terminant le 30 juin 1885, neuf mille cent quinze piastres soixante-neuf sous, $9,115 69.

Pour l'année se terminant le 30 juin 1886, neuf mille cent quinze piastres soixante-neuf sous, $9,115 69.

FONDS D'INTERET.

Pour payer les coupons d'intérêt réduit sur ceux des bons consolidés de l'Etat de la Louisiane qui auront été estampillés en vertu des dispositions de l'ordonnance constitutionnelle relative à la dette de l'Etat, et pour payer l'intérêt sur les bons constitutionnels de l'Etat de la Louisiane dont l'échéance tombe le 1er janvier 1885 et le 1er juillet 1885, trois cent soixante mille piastres (360,000).

Pour payer les coupons d'intérêt réduit sur ceux des bons consolidés de l'Etat de la Louisiane qui auront été estampillés en vertu des dispositions de l'ordonnance constitutionnelle de l'Etat de la Louisiane, et dont l'échéance tombe le 1er janvier 1886, deux cent quarante mille piastres (240,000), à prendre du fonds d'intérêt qui doit être perçu en 1885.

Pour payer les coupons d'intérêt réduit échéant le 1er juillet 1886, deux cent quarante mille piastres ($240,000), à prendre du Fonds d'Intérêt qui doit être perçu en 1886.

A PRENDRE DU FONDS DE L'INGENIEUR.

Pour la construction, les réparations et l'entretien des levées, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, deux cent mille piastres ($200,000), ou telle partie de cette somme que pourra produire la taxe d'un mill des levées, ou qui pourra être réalisée par le transfert d'autres fonds au Fonds général de l'Ingénieur. Il est bien entendu que les allocations ci-après énumérées pour le Bureau des Ingénieurs et pour la protection des levées cesseront dès que le gouvernement général se chargera du controle permanent et de l'entretien des levées de l'Etat. Il sera du devoir du Gouverneur de veiller à l'emploi des allocations destinées aux levées de cet Etat, et de prohiber toutes autres allocations après que le gouvernement général se sera chargé du controle des levées de cet Etat. Pour l'année se terminant le 30 juin 1886, deux cent mille piastres.

Pour le salaire de l'Ingénieur en chef de l'Etat pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, trois mille six cents piastres, $3,600. Pour l'année se terminant le 30 juin 1886, trois mille six cents piastres, $3,600.

Pour les salaires de deux Assistants-Ingénieurs pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, six mille piastres, $6,000. Pour l'année se terminant le 30 juin 1886, six mille piastres, $6,000.

Pour le salaire du Secrétaire du Board des Ingénieurs d'Etat, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, dix-huit cents piastres, $1,800. Pour l'année se terminant le 30 juin 1886, dix-huit cents piastres.

Pour le salaire du dessinateur du Bureau des Ingénieurs, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885 dix-huit cents piastres, $1,800. Pour l'année se terminant le 30 juin 1886, dix-huit cents piastres, $1,800.

Pour le salaire de l'Assistant-dessinateur du Bureau des Ingénieurs, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, treize cents piastres, $1,300. Pour l'année se terminant le 30 juin 1886. treize cents piastres, $1,300.

Pour les matériaux et les instruments des ingénieurs; pour timbres de Poste, télégraphe, fournitures de bureau, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, quinze cents piastres. Pour l'année se terminant le 30 juin 1886, quinze cents piastres, $1,500.

Pour frais de voyage et dépenses des porteurs de chaines et assistants du Bureau des Ingénieurs, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, six mille cinq cents piastres, $6,500. Pour l'année se terminant le 30 juin 1886, six mille cinq cents piastres, 6,500.

A PRENDRE DU PRODUIT DE LA VENTE DES TERRES MARECAGEUSES.

Pour le salaire du Register du Bureau des terres d'Etat, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, deux mille piastres, $2,000. Pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, deux mille piastres, $2,000.

Pour le messager et le garçon de Bureau [porter] du Bureau des terres publiques, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, trois cents piastres, $300. Pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, trois cents piastres, $300.

Pour fournitures de bureau, port de lettres, etc, au Bureau des terres de l'Etat, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, deux cents piastres [$200] Pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, deux cents piastres [$200].

Pour coffre-fort et meubles, au Bureau des terres de l'Etat, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, six cents piastres [$600].

Pour sommaires d'entrées faites au Bureau des Terres des Etats-Unis, pour l'usage de l'Auditeur, dans la préparation des listes d'entrées pour les Assesseurs de paroisse, quinze cents piastres [$1,500] à prendre du revenu de 1885.

Pour commis, port de lettres, dépenses, etc, du Register du Bureau des Terres, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, quinze cents piastres [$1,500] Pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, quinze cents piastres [$1,500].

A PRENDRE DU FONDS SPECIAL POUR L'HOPITAL DE CHARITE.

Pour l'Hôpital de Charité de la Nlle-Orléans, provenant d'une taxe annuelle reçue de la Compagnie de Loterie de la Louisiane, pour l'année se terminant le 30 juin 1885, quarante mille piastres, [$40,000]. Pour l'année se terminant le 30 juin 1886, quarante mille piastres [$40,000].

Honoraires reçus de l'Inspecteur des bestiaux, en vertu de la loi sur les Abattoirs, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, cinq mille piastres, $5,000. Pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, cinq mille piastres, $5,000.

Licences des encanteurs pour certaines ventes, dix mille piastres [$10,000] ou telle partie de cette somme ou tel excédant qui sera perçu pendant l'année se terminant le 30 juin 1885. Pour l'année se terminant le 30 juin 1886, dix mille piastres [$10,000].

RETRIBUTION DES ASSESSEURS.

Pour le salaire des Assesseurs, paroisse d'Orléans, pour l'année se terminant le 30 juin 1885, vingt-un mille piastres, $21,000, à prendre proportionnellement des différents fonds tels qu'ils sont répartis par la loi de revenu ou fiscale. Pour l'année se terminant le 30 juin 1886, vingt-un mille piastres, $21,000.

Pour le salaire des Assesseurs dans les paroisses rurales, pendant l'année se terminant le 30 juin 1885, trente mille piastres, $30,000, à prendre proportionnellement des différends fonds tels qu'ils sont répartis par la loi de revenu. Pendant l'année se terminant le 30 juin 1886, trente mille piastres, $30,000.

Sec. 2.—Il est de plus décrété, etc., Que la moitié des allocations décrétées par la présente loi pour l'année commençant le 1er juillet 1884 et se terminant le 30 juin 1885, sera prise du revenu de 1884, et la moitié des allocations décrétées par la présente loi, pour l'année commençant le 1er juillet 1885 et se terminant le 30 juin 1886, sera prise du revenu de l'année 1886. Le reste des allocations décrétées par la présente loi sera pris du revenu de l'année 1885, à moins qu'il n'y ait été statué autrement.

H. W. OGDEN,
Speaker de la Chambre des Représentants.

CLAY KNOBLOCH,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 7 juillet 1884.

S. D. McENERY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme:

OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat.

Entre Bohêmes, dont un mal coiffé:

—Oh diable as-tu acheté ce chapeau-là?

—Je ne l'ai pas acheté....je l'avais déjà!

Liste des passagers partis de New York pour le Hâvre par le "Canada."

M Henry M Cutting, M Wm Quirin, Mme Dolores de Carvajal, Mme Woodbury, M C J Reynolds, M Paul Auger, M A Levy, M Ed Petit, M N Becker, Mlle Angèle Labbé, Mlle Pomiatti, Mlle Montagnon, M Moschowitz, M Jacquemin, M Vaubourg, Rév. Père Septier, Mlle H Wachman, Mlle M O'Connor, M Ch de Lafollye, Mme de Lafollye, M C Juge J Montaldo, M le Dr Fred Montaldo, Mme Le Bienvenu, M Fraiger, M Lagarde, Mme A N Fortunat, M Fortunat, fils, Rév Père Chapel, Rév P Veyssel, M A Morvis, Mme Morvis, Mme Marie Houet, Mlle Julie Houet, Mme Monvoisin, M Louis Ducros, Mme L Ducros et un enfant, Mlle Wing, Mlle Ryan, M Hans Stamm, M B Piaggio, M Jean Drouillet, Mme C Cheronnet, Mlle M P Cheronnet, M Dry, Mme Dry et un enfant, Mme Vandens, Mme Granzier, M Geo E Lang, M A Lamat're, M L Chavignaud, M Jules Rouguier, M Meary.

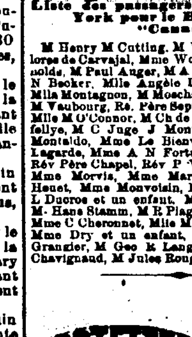

Les Bitters de Hostetter répondent admirablement aux besoins du touriste, au voyageur de commerce et au colon: ils fortifient, en effet, les organes digestifs, relèvent l'énergie physique et rétablissent la santé. Ils préviennent les fièvres et la malaria, la constipation et la dyspepsie; ils stimulent l'action des reins et de la vessie, enrichissent et purifient le sang. Les personnes accablées de lassitude, phy[illegible] ou mentale, trouvent dans leur emploi [illegible] et agrément. A vendre par tous les [illegible] et les marchands en général.

DEPECHES Télégraphiques TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Chambre des Députés.

Paris, 18 juillet—La Chambre des Députés a adopté, par un vote de 275 contre 198, le bill relatif aux droits sur les sucres.

Etablissement d'Hopitaux pour les cholériques.

Londres 18 juillet—Des hopitaux pour les cholériques ont été établis à Chiarzo, en Suisse et à Luino en Italie.

Mortalité à Toulon.

Toulon 18 juillet—Quatorze décès de cholériques ont été constatés hier soir. Le Maire est mieux, mais son adjoint est atteint du choléra.

La panique continue et beaucoup de personnes fuient journellement de la ville.

Choléra.

Marseille, 18 juillet.—Vingt-trois décès par le choléra ont été déclarés hier soir.

La maladie a fait son apparition à Arles, à quarante-quatre milles de cette ville; trois décès y sont déjà survenus.

Midi—Six décès constatés depuis 9 heures ce matin.

Marseille, 9 a. m—58 décès par le choléra ont été constatés dans les dernières 24 heures.

Toulon, 6 p. m—16 décès de cholériques depuis dix heures ce matin.

La France et la Chine.

Paris, 18 juillet—La Gazette impériale de la Chine du 16 publie un décret conformément aux termes de la Convention du 11 mai. Par ce décret l'Empereur donne l'ordre aux troupes chinoises d'évacuer Lao-Ki, Langson et Cao-Bang et de se retirer de ce côté des passes qui conduisent à Yunnan, Kwangton et Kwang-Si, l'évacuation devant être terminée dans un mois.

Dissentions intestines.

Shanghai, 18 juillet—La situation à Pékin est des plus critiques, à cause du différend fort menaçant qui existe entre Li-Hung-Chang et Iso-Tsung-Chang, relativement aux mesures à prendre en présence de l'attitude de la France.

L'amiral Courbet, à la tête d'une flotte française, menace Foo-Chow.

La Chine se soumettra à la demande de la France.

Shanghai 18 juillet.—La présence de la flotte française dans les eaux Chinoises a eu pour effet de donner plus de force au parti de la paix à Pékin.

La question d'accorder l'indemnité demandée par la France y est discutée en ce moment.

Escarmouche.

Souakim, 18 juillet—Une escarmouche a eu lieu aujourd'hui entre des patrouilles et les rebelles. Ceux-ci ont retraité et ont eu un homme tué.

La Peste.

St. Petersbourg 18 juillet—La peste a fait son apparition à Khars et autres stations du Caucase. Elle a été importée de la Perse. Le cordon sanitaire à Batu n'a été d'aucune utilité.

Huit cents personnes ont succombé à Bedra pendant le mois de mai.

Le prince Dondoukoff Korsakoff a interdit aux musulmans du Caucase de faire des pèlerinages aux Lieux Saints.

Hôpital et quarantaine.

Londres, 18 juillet—Les membres de la Commission d'hygiène en cette ville organisent un service d'hôpital pour le cas où le choléra ferait son apparition ici.

L'Italie et la Suisse coopèrent afin d'empêcher l'introduction du choléra sur leurs territoires.

La Suisse consent à surveiller la frontière française et à empêcher toutes personnes et marchandises de passer.

Le conseil municipal.

Douvres, 18 juillet—Le conseil municipal de cette ville se prépare à adopter des mesures anti-cholériques.

Les navires seront inspectés avant d'entrer dans le port.

Erreur de nom.

Londres, 18 juillet—Le nom de la dame américaine qui a été tuée lors de l'accident survenu sur le chemin de fer Penniston, est Mme Carrie Edelstein, et non Edleston. Elle était veuve et habitait New York. Son corps était horriblement mutilé; on l'a reconnu par sa robe.

Appel en faveur du général Gordon.

Berlin, 18 juillet—Le Dr Schweinfurth, explorateur africain, fait un appel à l'Angleterre pour qu'elle envoie des secours à Gordon, qui, dit-il, a été abandonné.

La situation de celui-ci est désespérée; il défend sa résidence contre des forces qui vont sans cesse grossissant.

Mort de Sir Watkin Williams.

Londres, 18 juillet—Sir Watkin Williams, juge du Banc de la Reine, vient de mourir.

Chambre des Communes.

Londres, 18 juil—Cette après-midi, à la Chambre des Communes, M. Gladstone a dit qu'il pensait que le Comte Granville convoquerait la Conférence Egyptienne mardi soir.

Conseil d'Etat Hollandais.

La Haye, 18 juillet.—Le Conseil d'Etat Hollandais a approuvé le bill qui déclare la reine Emma régente pendant la minorité de la Princesse Wilhelmine.

Les Chambres sont convoquées pour le 28 afin de discuter le bill.

Mort d'un géologue allemand.

Londres, 18 juillet—M. Ferdinand Von Hochstetter, géologue allemand, est mort.

Sir James Douglas.

Londres, 18 juillet—Sir James Douglas et sa femme, le prof. Glaisher et le capt. Pim sont partis de Liverpool pour Montréal afin d'assister aux séances de l'association anglaise, dont le but est le progrès de la science.

Les pilotes de Liverpool ont offert un banquet au Capt Pim avant son départ et l'ont nommé délégué à la conférence des pilotes qui aura lieu à New York.

Deux enfants du consul Pratt noyés.

Londres, 18 juillet—Deux des fils de M. Pratt, Consul américain à Cork, se sont noyés à Queenstown.

Monument de Mozart.

Vienne, 18 juillet.—Vingt-cinq mille piastres ont été souscrites pour le monument de Mozart.

Tempête.

Lisbonne, 18 juillet.—Une tempête s'est abattue sur la ville d'Almada, causant beaucoup de dommages aux récoltes.

La Russie et l'Allemagne.

Berlin, 18 juillet—La Russie et l'Allemagne ont conclu un traité contre les anarchistes.

A l'avenir les Russes ne pourront pas résider en Allemagne sans la permission de la Russie.

Fièvre jaune.—Dyssenterie.

Panama, 18 juillet. — Il y a beaucoup de maladies en cette ville. Dans un seul hôpital, on compte plus de douze cas de fièvre jaune et cent de dyssenterie.

Le ministre plénipotentiaire du Pérou.

Lima, 18 juillet— Plusieurs banquets ont été offerts au ministre plénipotentiaire du Pérou au Chili.

Chimbote est occupée par les forces de Rogas. Ica a été évacuée par les troupes du gouvernement; Cacères avec ses troupes a pris immédiatement possession de la ville.

Mesures Préventives.

Ottawa, 18 juillet. — Le département de l'Agriculture a lancé des instructions aux stations de quarantaine, ainsi qu'aux collecteurs de Douane, qui sont eux-mêmes des officiers de quarantaine ex-officio. Les dites instructions appellent leur attention sur la nécessité d'une grande vigilance et d'une inspection minutieuse de tous les navires arrivant de Marseille, Toulon et Londres.

A Miramichi, une inspection médicale sera faite sur tous les navires venant de la Méditerranée.

Incendie.

New York, 18 juillet—Les magasins de MM. Stern & Fischer et Goldsmith & Plant ont brûlé. Perte $56,000.

Collision.

Lancaster, 18 juillet—Deux trains de fret sur le Pennsylvania RR. se sont heurtés ce matin, près de Bainbridge. Douze wagons et la locomotive ont déraillé. Personne de blessé.

WASHINGTON.

La lettre d'acceptation de M. Blaine.

A la date du 15 juillet 1884, Augusta, Maine, M. Blaine adresse sa lettre d'acceptation à l'honorable John B. Henderson et autres, membres du Comité chargé de lui transmettre l'avis de sa nomination par la Convention Nationale de Chicago.

Cette lettre qui se compose de six mille mots, nous annonce la Compagnie télégraphique, ne pourrait être reproduite en entier dans nos colonnes, vu sa longueur. Mais elle nous arrive tard et dans un tel désordre de pagination qu'il nous est même impossible d'en embrasser l'ensemble et d'en faire les extraits que nous aurions voulu en tirer.

Nous essaierons néanmoins d'en démêler quelques traits au milieu du chaos qui est devant nous.

M. Blaine rappelle que les deux partis politiques du pays sont divisés surtout par la question du tarif. M. Blaine affirme qu'en ceci le principe républicain est celui de la protection au capital et au travail américains. A ce principe, dit-il, le parti démocrate au sein du Congrès fait la guerre depuis plus de cinquante ans; et chaque fois qu'il a eu le contrôle de la Chambre des Représentants, il s'y est montré hostile, mais jamais plus qu'à la dernière session du Congrès.

Le parti Républicain maintiendra la doctrine de protection à l'industrie américaine, protection que veulent abattre les Démocrates. L'élection qui s'approche pourra fixer le sort de ce système de protection pour toute une génération. Le renversement de notre principe, à nous Républicains serait la réduction des gages du travailleur américain et la perte de capitaux immenses, capitaux américains, investis dans des manufactures.

Tout ce qu'il peut y avoir de richesses, de prospérité à l'Ouest et au Sud, pour lequel l'auteur de la lettre a bien des caresses cette fois, M. Blaine l'attribue au système suivi par les Républicains, à lui seul. Agriculture, commerce intérieur, tout est protégé partout par eux; et ce n'est pas ce parti qu'on pourrait accuser d'avoir créé un seul monopole.

Les Etats-Unis, dit M. Blaine, n'ont aucun désir de s'engager dans une guerre avec aucune puissance, et nous pouvons être sûrs, d'autre part, que nulle puissance n'a l'intention de nous attaquer.

Quant à nos voisins de cet hémisphère nous n'entretenons aucun projet contre eux.

Et pour appuyer son dire, pour répondre à ceux qui craignent chez lui une politique de violence, d'aventure, il rappelle qu'en 1881, et en sa qualité de secrétaire d'Etat, il disait dans une dépêche au gouvernement mexicain que les Etats-Unis ne songeaient à aucune extension de territoire.

M. Blaine s'élève fortement, cela se comprend, contre ce qu'il appelle la consolidation politique du Sud; il prétend charitablement qu'elle signifie préjugés, barbarie et vengeance, substituées à l'amour de la paix, au progrès et à l'harmonie, dont le parti Républicain est l'apôtre, si nous l'en croyons.

Selon le candidat du Maine il n'y a rien que d'honorable dans le service civil aux Etats-Unis.

L'infidélité au devoir, l'improbité sont aussi rares chez les fonctionnaires civils que l'indiscipline et la lâcheté l'ont été sur nos champs de bataille.

Enfin, et ceci est un comble, venant d'un des chefs du parti républicain, M. Blaine écrit: "La liberté, la pureté du suffrage sont la sauvegarde des institutions républicaines; sans elles pas de stabilité dans la prospérité nationale.

"Une élection populaire conduite honnêtement est toute une manifestation de la majesté d'un gouvernement. Dix millions d'électeurs désirent participer à la lutte qui s'approche. L'avenir de la République repose sur l'intégrité du vote, sur la liberté du votant. Déposer un vote frauduleux est un crime non moins grand contre la liberté constitutionnelle que le fait d'empêcher le dépôt d'un vote honnête.

"Qui corrompt le suffrage s'attaque à la base même du gouvernement. Celui-là est le pire ennemi de la République. Il oublie qu'en violant les droits des autres il met en péril ses propres droits. Le Seigneur, notre Dieu nous a dotés d'une terre promise, mais nous ne pouvons conserver notre héritage qu'en protégeant avec vigilance la source du pouvoir populaire."

Et nunc erudimini gentes.

Le Cabinet.

Washington, 18 juillet—Aujourd'hui à la séance du Cabinet, on s'est occupé des mesures à prendre, pour empêcher l'introduction du choléra aux Etats-Unis.

Hôtels de monnaies.

Washington, 18 juillet—Le département de la Trésorerie a racheté 355,000 onces d'argent pour être réparties dans les hôtels de monnaie de Philadelphie, de la Nouvelle-Orléans et de San Francisco.

Le consul américain à Paris.

Washington, 18 juillet—Le secrétaire d'Etat a reçu aujourd'hui une dépêche par le cable du consul général Walker à Paris, dans laquelle celui-ci accuse réception du télégramme sanitaire et dit qu'il l'a transmis à Bordeaux, au Havre et à Marseille.

Le Consul ajoute qu'il n'y a pas un cas de choléra à Paris, et que la ville est très saine.

Nominations.

Washington, 18 juillet.—Le Président a nommé MM. E. A. Fisk, de la Californie; John Frowbridge, du Massachusetts; Henry A. Rowland, du Maryland, et George T. Baker, de la Pennsylvanie, Commissaires à la Conférence Nationale des Electrographes qui aura lieu à Philadelphie en automne.

Les survivants de l'expédition Greely.

Washington, 18 juillet—Le vice amiral Nichols, secrétaire par intérim de la marine, et le gén. Hazen, officier en chef du bureau des signaux, ont eu une conférence aujourd'hui, à laquelle il a été décidé de suggérer au commandant Schley de transporter les survivants de l'expédition Greely de St-John's à Portland, Maine.

Ils pourront y séjourner jusqu'à ce qu'ils soient plus habitués au changement de climat. Leurs familles pourront aller les rejoindre à Portland, s'ils le désirent.

Télégramme envoyé par le commandant Schley.

Washington, 18 juillet—Le télégramme suivant a été reçu cette après-midi du commandant Schley, au département de la marine:

St-John, 18 juillet.

A l'Hon. William E. Chandler, secrétaire de la marine:

Les bières en fer seront terminées et livrées le 25 juillet pour recevoir les corps. Dès que tout sera prêt je ferai voile pour New York et vous aviserai du jour du départ. Une semaine de repos pour les officiers et les hommes, après des fatigues et un péril incessants de 60 jours, leur semble bien doux.

"Nous avons reçu avec un vif plaisir votre télégramme ainsi que celui du secrétaire par interim l'amiral Nichols. Veuillez, je vous prie, accepter nos remerciements. Comme signe de respect à la mémoire de ceux qui ne sont plus, les drapeaux seront hissés à mi-mat sur les navires, pendant mon séjour en Amérique.

signé: W S SCHLEY,
"Commandant."

Ovation au Lieut. Greely.

Newburyport, 18 juillet.—On fait des préparatifs pour offrir une réception publique au Lieut. Greely.

L'expédition Greely.

St. John, Terre-Neuve, 18 juillet—Le sergent de l'expédition Greely, qui, le premier, a répondu au sifflet bien venu du steamer dit que lui et le sergent Brainard ont été les premiers à l'entendre et qu'on s'entr'aidant ils sont parvenus à ramper hors de la tente.

Quand Long est parvenu à se débarrasser de la tente qui était à terre et les couvrait, il se leva avec beaucoup de difficulté et monta sur un rocher. Brainard retourna jusqu'à la tente, mais Long demeura à sa place, cherchant dans toutes les directions s'il n'apercevrait pas quelque chose d'étrange.

Il finit par apercevoir quelque chose de noir à environ un mille de distance, qui ressemblait à un rocher; mais il savait qu'il n'y en avait pas de ce côté.

Soudainement la chaloupe à vapeur qui approchait changea de direction et Long reconnut la venue de leur libérateur.

Il descendit du rocher, gagna le camp et hissa sur une perche un drapeau qu'il tint pendant 2 minutes. Le sergent Long se dirigea sans la direction du petit steamer et quelques minutes après la main du Capt Ash avait touché la sienne.

Maurice Connell, qui est toujours très faible, a dit au cours d'une entrevue, que pendant plusieurs jours il n'avait pas eu connaissance de ce qui s'était passé. Ses compagnons étaient obligés de le secouer pour le faire revenir de l'état de prostration dans lequel il se trouvait et lui ont appris que des secours étaient arrivés; il leur a dit pour toute réponse: "Pour l'amour de Dieu, laissez-moi mourir en paix."

Les détails donnés par Connell, d'après ses souvenirs, des souffrances causées par la faim, sont affreux. Il dit, entr'autres choses, qu'ils ont brûlé les poils de leurs bottes et de leurs habits en peau de phoque, ont coupé ceux-ci par morceaux pour en faire un ragoût, qu'ils ont dévoré.

Mais l'estomac s'est ensuite refusé à cet aliment; ils ont été pris de nausées et de grande faiblesse. Ils avaient de la difficulté à ramener la chaleur dans le corps. Les réglements du camp ne leur accordaient que 2 heures de sommeil.

Le secrétaire de la marine.

St John, Terre Neuve, 18 juillet—Le commandant Schley a été requis par le secrétaire de la marine de rester à St-John jusqu'à ce que les douze bières en fer aient été construites pour recevoir les corps des malheureuses victimes de l'expédition.

Les survivants reprennent graduellement leurs forces, mais sont encore sous l'effet d'une grande prostration.

Le Lieut. Greely a gagné 49 livres depuis le 22 juin.

Un grand respect est témoigné aux membres de l'expédition par toutes les classes de la société.

Le Thetis et le Bear, en entrant dans le port de St John, avaient hissé à mi-mât le drapeau des Etats-Unis et avaient une apparence sombre et triste.

Le navire de guerre Alert est arrivé ici à 8 p. m. Tout le monde à bord est bien.

Nomination congressionnelle.

Fergus Falls, Minn, 18 juillet—La Convention démocratique de district a choisi par acclamation le col. L. L. Baxter comme candidat au Congrès.

Le Gouv. Cleveland.

Poughkeepsie, N. Y., 18 juillet—Le Gouv. Cleveland et son état-major ont visité aujourd'hui le Camp de l'Etat. Il a été reçu par un salut de 21 coups de canon. Le Gouverneur a reçu de nombreuses visites au quartier du Général Wylie.

Grant & Ward.

New York, 18 juillet—Le procès intenté par Morris contre Grant, sur la pétition de l'ex-Sénateur Chaffee, qui a prêté à MM. Grant & Ward des bons et de fortes sommes d'argent, a été appelé aujourd'hui devant l'arbitre Cole.

M. Chaffee, dans son témoignage, dit qu'il a prêté cent mille piastres en bons des Etats-Unis à Grant & Ward, au mois d'octobre 1883, sur la demande de ceux-ci; il prêta à la 4me Banque Nationale des bons et donna à la raison sociale Grant & Ward son chèque pour le montant de cent mille piastres.

Plus tard il prêta aussi à la dite raison sociale beaucoup de bons du West Virginia Central & Pittsburg Railroad; ces bons ne lui ont jamais été rendus et il n'a reçu qu'environ $35,000 de la maison avant sa faillite.

Cette somme n'était qu'une partie des profits qu'il devait recevoir de MM. Grant & Ward pour le dit prêt, par l'intermédiaire de U. S. Grant, Jr.

Lettre de M. Blaine.

Augusta, Me., 18 juillet—La lettre d'acceptation de M. Blaine a été envoyée par la Poste à la Presse.

Au début de la lettre il discute le différend entre les partis républicain et démocrate sur la question du tarif et dit qu'il est de la plus haute importance de protéger le travail américain. La moitié de sa lettre roule sur ce sujet.

Il traite aussi la question du Commerce Américain et du service civil. Il défend la politique d'une union amicale entre les Etats de l'Amérique du Nord et du Sud, comme étant la politique de la paix et de l'humanité. Le style de sa lettre est précis, simple et direct.

Exécution.

Waynesboro, Ga, 18 juillet—Sam Williams, homme de couleur, a été pendu aujourd'hui à midi en cette ville, en expiation du meurtre de Clem Bush, qui a été commis le 20 octobre.

Billets contrefaits.

New York, 18 juillet— Des billets de $10 contrefaits de la Trésorerie des Etats-Unis ont été passés hier à Rockaway.

Les coupables se sont échappés.

3me district congressionnel.

Charleston, Ouest-Virginie, 18 juillet —Les démocrates du 3me district congressionnel ont choisi M. C. R. Snyder, comme candidat au congrès.

M. Harris a été nommé électeur présidentiel de ce district.

Faillites.

New York 18 juillet—Les faillites rapportées pendant la semaine à l'agence commerciale de R. G. Dunn & Cie, s'élèvent dans les Etats-Unis à 192 et dans le Canada à 23—Total 215 contre 198 la semaine précédente.

Les faillites ont augmenté dans les Etats de l'Ouest et du Centre.

Wall street.

New York, 18 juillet, 11 A. M.—Les valeurs étaient fermes à l'ouverture, avec une hausse de 1/4 à 1 1/4. Le Missouri Pacific, le Lake Shore, le St-Paul, le Pacific Mail et le Union Pacific sont les plus en demande.

3 P. M.—Le St-Paul est en demande et est monté à 72 7/8; le Louisville & Nashville à 29; le Lake Shore à 75 1/4; le Pacific Mail à 46 3/4; le Western Union à 55 7/8; le Northwest à 92 3/4 et le Union Pacific à 34 3/4.

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi, 18 juillet 1884.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges	Balances
Aujourd'hui ... semaine	$4,770,595 39	$677,038 79
Même temps la semaine dern.	6,485,815 99	843,137 76

ETAT HEBDOMADAIRE DU CLEARING-HOUSE.

COMPILE PAR I. N. MAYNARD, DIRECTEUR.

Actif:	
Billets des Etats-Unis et des Banques Nationales	3,191,700 00
Autres items, comptant	6,500 00
Change à vue sur N. Y.	737,800 00
Change étranger	52,400 00
Dû par des banques et banquiers éloignés	186,500 00
Prêts et escomptes	13,369,700 00
Autre actif comptant	3,361,000 00
Total	$20,905,900 00
Passif:	
Circulation	2,081,317 00
Dépôts	9,927,500 00
Dû à des banques et des banquiers éloignés	520,900 00
Autre passif dû à des banques et banquiers	1,104,700 00
Autre passif comptant	93,800 00
Total	$13,808,217 00

Comparé avec la semaine dernière:

	Augmentation.	Diminution
Legal Tenders	31,000	
Prêts		59,000
Dépôts	84,000	
Dû aux banques et banquiers		43,000

ARGENT AMERICAIN.

Argent américain [illegible]	pair
do [illegible] dollar	85c
Prix de l'argent en lingots à Londres	50¾d

MONNAIE ETRANGERE.

Dollar mexicain		86
Pièces de 5 francs	80 @	
Pièces de 20 francs	3,80 @	3,90
Souverains	4,80 @	4,90
Pièces de 10 thalers	7,50 @	
Doublons espagnols	15,40	
Doublons patriotes	15,35	
Doublons mexicains	15,40	
Pièces de 20 pesos mexicaines	19,25 @	19,40
Or de l'Amérique du Sud	½c. par pc	
20 marcs prussiens	4,60 @	4,75
Or de la Californie	7 @ 8 0/0 esc	
Or américain [illegible]	95 @ 99	
Or américain mutilé	5 p. 0/0 escompte	

MARCHE MONETAIRE.

L'argent continue à être ferme.

Prêts sur demande: aux banques—à 8 pour cent; en dehors des banques—à 8 pour cent.

Les taux d'escompte par un sont comme suit:

Papier commercial exceptionnel	8 pour cent
do A1	8 "
Prêts sur garanties collatérales	8 pour cent
Hypothèque A1	7 à 8 p.

CHANGE

REISCHMARKS—Commercial nominal.

La STERLING est ferme.

Connaissement à vue et A1 ... 480½ à 481½

Traites de banques (sommes fortes) 483½ à 484

do (sommes faibles) 484 à 484½

à Soixante jours

LES FRANCS sont fermes.

Francs de commerce ... 5,23¾ à 5,22½

Traites de banques, à soixante jours ... nom.

Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est stable.

Traites de commerce à $1 50 de prime

Les Banques tirent des chèques à $2 00 de prime

VALEURS DIVERSES.

Voici les dernières cotes comparées recueillies de diverses sources authentiques:

	Offre.	Dem
U. S. 4 0/0 ici	119	121
do à Londres	123¼	

VENTES A LA BOURSE DE LA NLLE ORLEANS.

Bureau à 11 A. M.

5 actions du Slaughter House Co ... 31¼

17 actions du Carrollton RR Co ... 102

La Consols 59 60½ Premiums 78½ 80

Bureau à 2 P M.

Privilèges sur $4,000 Bons à prime ... ¾ 0/0

La Consols ... Premiums 77¾

ACTIONS ET BONDS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande
Canal & Banking Co	100	124½	130
Citizens	100	—	—
Germania National	100	—	140
Germania Savings	100	—	110½
Hibernia National	100	—	—
Louisiana National	100	—	128
2 Metro. Loan & Savings	100	107½	112½
Mutual National	100	—	—
N. O. National	100	251	—
People's	50	—	—
State National	100	—	155
Union National	100	—	115
Whitney National	100	—	—

Compagnies d'assurances.			
Crescent Ins	100	—	105
Factors and Traders Ins	100	—	80
Firemen's	50	—	—
Germania Insurance Co	100	113	117½
Hibernia Insurance	40	25	35
Home Ins	100	96	104
Hope Insurance	50	55	62
Lafayette	100	—	100
Merchants Mutual	100	—	116
Merchants & Traders Ins	100	—	—
N. Orleans Insurance As.	20	—	—
New Orleans Ins Co	50	—	54
People's Insurance	25	—	30
Sun Mutual Insurance	100	—	130
Southern Insurance Co	100	89½	98
Teutonia	100	—	—
Chemins de fer Urbains.			
Carrollton	100	101½	104
Crescent City	100	99½	102
Canal and Claiborne	100	16	25
New Orleans City	100	99¼	102
Orleans	50	42½	48
St. Charles Street	50	69½	72½
Actions Diverses.			
Bienville Oil Works Co	100	—	60
C C Sugar Refinery	100	—	—
C. City Slaughter House	50	30¾	31½
Imp. Bonded Warehouse	100	40	—
Jeffer City Gas Light Co	100	—	—
Louisiana Ice Manu Co	50	22	24
Louisiana State Lottery Company	100	—	—
Louisiana Oil Company	100	—	70
Metairie Cemetery Ass.	100	—	—
N O Gas Light Company	100	72	74
N. O. Waterworks Co	100	43	46
2 Planters Crescent Oil Co	100	90	99½
Sugar Shed Company	50	—	100½
Sierra Forte Chem Mfg Co	50	—	—
Southern Mfg & Export'g Co	100	—	—
Southwestern Brush Electric Light Co	100	—	86
Nouveaux Bons d'Etat.			
Louisiana Consols		—	61
do Fours		—	—
do Threes (Baby Bonds)		—	65
Bons de Ville.			
Premiums		77¾	79¾
do B to drawing et int		—	—
Issued 1875		—	—
Premium drawn number		—	—
Privilèges sur bons à prime		—	—
City 7's		—	—
Consolidated 6s		—	98
City Cons. Ex		—	97½
Extended 6s		—	97½
do Railroad		—	—
do Waterworks		—	—
do Park		—	—
City 6 0/0 certificates		84	91
City 6 0/0 Cts. for unsold Coup Issued 1882		85	91
Bons Divers.			
Canal & Claib. St rr mort		85	—
New Orleans, St. Louis & Chicago R. R.			
Jack. R. R. 1st mort		100	104
Jack. R. R. 2d mort coup		116	120
Jack. R. R. 2d mor. dbt		108	—
Morgan La T [illegible]		—	105
N O Pacific RR 1st gold mtge.		52	62
St Charles Hotel Co mortgage		—	—
N. O. City RR Co mort		106½	112
St Charles St RR mort. 15 yrs		109	104
N. O. Waterworks Co mrt		—	—
La Ice Mfg mort		—	—
Levee Steam Cotton Press Mt'ge		—	105
Certificats et Warrants.			
State Warrants—			
1884 Constitutional		—	—
1884, Ordinary		66	—
Police Ms		10	—
Certificats d'école d'Etat		—	—
City Time Cts. old		—	—
do do new		—	—
Jan. 1879, In't Cert		40	—
Certificats émis en vertu de l'acte 93 de 1880		55	—
Unpaid State Coupons, No 12 (jan 1 1880)		10	25
do prior to No 12		40	—
Unpaid city coupons		—	—
do Consolidated		—	—
Half paid Coupons		—	—
State School warrant		—	80

1 Avec Dividende. 2 Sans Dividende. 3 Avec Coupon. 4 Sans Coupon. 5 Cessman's Issue 6 New Stock

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

[Nos cotes pour les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches, et nos statistiques de coton du New Orleans Cotton Exchange.]

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 1000 balles comprenant 500 balles après 2.30 p. m. hier.

Le marché est stable

Les cotons tachés sont de ¼ à ½c plus bas que les cotons blancs.

Délivré sur contrats —— balles.

	Aujourd'hui	Hier	Même jour la semaine dernière
Low Ordinary	7 7/16	7 7/16	7 7/16
Ordinary	8 13/16	8 13/16	8 13/16
Good Ordinary	9 13/16	9 13/16	9 13/16
Low Middling	10 7/16	10 7/16	10 7/16
Middling	10 13/16	10 13/16	10 13/16
Good Middling	11 1/16	11 1/16	11 1/16
Middling Fair	11 5/16	11 5/16	11 5/16
Fair	11 11/16	11 11/16	11 11/16

FUTURS

Stable

Juillet nominal; août 10.81 à 10.83; septembre 10.59 à 10.60, octobre 10.28 à 10.29, novembre 10.18 à 10.19, déc 10.18 à 10.19, janvier 10.28 à 10.29, février 10.39 à 10.41; mars 10.50 à 10.52, avril 10.57 à 10.59; mai —— à ——.

Les ventes comprennent 14,800 balles

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui à midi le middling était coté: à la Nouvelle-Orléans à 10 13/16; à Galveston à 10⅝; à Mobile à 10⅝, à Savannah à 10⅞; à Charleston à 11; à Wilmington à 10¾; à Norfolk à 10¾; à Baltimore 11; à New York 11, à Boston à 11¼; à Philadelphie à 11¼; à Memphis à 11; à Augusta à 10¾; à Cincinnati à 11 et à St-Louis à 10⅞.

MARCHE DE NEW-YORK. SUR PLACE.

Ferme.

Cotes: ordinary 8¾, good ordinary 10, strict good ordinary 10⅝, low middling 10¾, middling uplands 11, middling Orleans 11¼; middling Texas 11¼.

FUTURS.

Inactif.

Juillet 11.02 à 11.03; août 11.05 à 11.06, septembre 10.95 à 10.96; octobre 10.59 à 10.60; novembre 10.44 à 10.45, déc. 10.45 à 10.46; janvier 10.54 à 10.56; février 10.68 à 10.69, mars 10.79 à 10.80, avril 10.91 à 10.92; mai 11.02 à 11.04.

MOUVEMENTS DU COTON.

RECETTE NETTE—A la Nlle-Orléans, depuis le 1er septembre 1,513,134 balles; même temps l'année dernière 1,640,119 balles: à tous les ports des Etats-Unis 4,745,314 balles; même temps l'année dernière 5,909,592 balles

EXPORTATION A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 1,418,854 balles même temps l'année dernière, 1,574,011 balles; de tous les ports des Etats-Unis 3,774,985 balles; même temps l'année dernière, 4,574,126 balles.

STOCKS — A la Nouvelle-Orléans, 42,93[illegible] balles; même temps l'année dernière, 84,601 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 256,422 balles; même temps l'année dernière, 347,372 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL. SUR PLACE.

Calme avec une bonne demande.

Cotes—6⅛d pour les middling upland et 6⅜ pour le middling Orleans.

FUTURS.

4 p m—Calmes et stables.

MARCHE DU HAVRE.

Calme et facile.

Cotes —73½fr. pour le Très Ordinaire [sur place] et 74 fr. pour le Low Middling [sur mer]

PRODUITS DE LA LOUISIANE

Nos cotes représentent le marché en gros sur la levée pour le sucre et à la Bourse pour le riz.

SUCRE ET MELASSE.

Rapport officiel du Louisiana Sugar Exchange

SUCRE—Ferme pour l'open kettle et calme pour le centrifugal.

Reçu jusqu'au 18 juillet 104,111 boucauts et 281,731 barils; même époque l'année dernière, 152,493 boucauts et 168,999 barils.

Ventes aujourd'hui 376 barils et 80 boucauts.

Importations de l'étranger du 1er au 17 juin 1884, 17,660 tonnes contre 4138 tonnes à la même époque l'année dernière.

OPEN KETTLE—		
Choice	nominal	
Strictly prime	5¾ @	
Prime	5 @	5⅛
Fully fair	4⅞ @	
Good fair	4⅝ @	4¾
Fair	4½ @	
Good common	@	
Common	@	
Inferior	@	
CENTRIFUGALS—		
Plantation granulated	6¼ @	6⅜
Choice white	6¼ @	
Off whites	6 @	
Yellow clarified	5½ @	5¾
Seconds	4½ @	5¼

MELASSE—Faible stock et marché calme.

Reçu jusqu'au 18 juillet 268,180 barils; même époque l'année dernière 322,126.

Ventes — barils.

Fair à fancy—il n'y en a pas.	
Good Common	@25
Common	@20

CENTRIFUGAL - Fair to prime 14 à 18; inferior to common 11 à 13.

REFINERY—20 à 35.

RIZ CLEAN—Stable.

Prix à la Bourse—Clean

Choice	@
Prime	5¾ @ 5⅞
Good	5½ @ 5⅝
Fair	5¼ @ 5⅜
Ordinary	4⅞ @ 5
Common	4½ @ 4¾
No. 2	2⅝ @ 2¾

RIZ BRUT - Calme.

$3 75 à 4 40 le baril de 162 livres, selon la qualité

FARINE ET GRUS.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse.

FARINE—Le marché est ferme pour les qualités supérieures et stable pour les autres qualités.

Fancy 5 20 à 5 35 le baril; choix 4 90 à 5 00; family nominal.

FARINE DE MAIS—$—— à 2 85.

AU DEHORS DE LA BOURSE.

FARINE SUR ORDRE—Winter wheat flour patents $6 62½ le baril; extra fancy $6 00. Minnesota flour, bakers $5 62½ à ——; patents $6 62½.

CREAM MEAL—Choice to fancy $3 75 à 4 00.

GRU FIN—Choice—$ —— à 4 00.

GRU—Nominal à $4 00 à 4 25 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

[Nos cotes sont pour des lots en gros. Les petits lots se vendent aux prix suivants: mais 2c de plus par boisseau; avoine 2 à 4c de plus par boisseau; son 5 à 8¼c de plus par 100 lbs, et le foin $2 à 2 de plus par tonneau.

MAIS—Le marché est coté à — à 70 pour le blanc et à 63 à 64 pour le mêlé. Il n'y a pas de jaune.

AVOINE—De l'Ouest- 38½ à 39; Texas Rust proof — à —; du Texas —— à ——.

SON—— à 85

FOIN—Prime $14 50 à 17 00; Choice $18 00 à 19 00.

PROVISIONS.

A LA BOURSE.

Clôture officielle à la Bourse pour les lots en gros

Les provisions sont fermes.

MESS PORK—$16 62½ à 16 75.

VIANDES SALEES SECHES — Epaules —à 6 35; short rib sides nom; long clear sides nom.

BACON—Epaules 6½ à 6⅝; short rib sides 9⅞, long clear sides. 10.

GRAISSE—En tierçons, refined —— à 7⅝; prime steam —; kettle ——.

JAMBONS—13¼ à 14.

Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros; les prix des détaillants sont de 25 à 50c plus élevés pour le porc, et de ⅛ à ½c pour les autres articles de cochon.

AU-DEHORS DE LA BOURSE.

MISCELLANEES—Jobbing — Breakfast Bacon; Choice canvassed, 11 à — à la livre; uncanvassed, light, 10½ à —c la livre; Sugar cured shoulders, Boston cuts, small, 10c la livre; large, 9c; Pig Pork demi-barils $8 25 à —— family or prime mess, $15 00 à —— le baril, rump pork, $15 50 à —— le baril; extra prime $15 50 à —— le baril. Jambons—Favorite brands, 13¼c la livre; medium, 12¼ à 12c, plain and ordinary 11¼ à 12c la livre.

BŒUF—Jobbing—Choice family mess beef $13 75 à 14 00 le baril; $7 50 à 8 00 le demi-baril; medium $7 00 à 7 25 le demi baril, ordinary mess beef $12 00 à 12 50 le baril. New York Fulton market $9 00 à —— le baril.

GROCERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots:

CAFE—Prime 11¼ à 11½, good 11 à 11¼, fair 10¼ à 10½, ordinary 9½ à 9¾c la livre; common 7½ à 8½.

THE—Oolong, extra Formosa 85c à $1 00 la livre; fine to choice 0 à 75c, fair to medium 20 à 25c; imperial extra choice, 60c à $1 00 la livre; fin, to choice 4[illegible] à 75c, fair to medium 30 à 60c, common to fair 20 à [illegible]; hyson and young hyson [illegible] to choice 35 à 45c fair to medium, 22 à 40c; gunpowders, finest Moyune 45c à $1 25, fair to medium 40 à [illegible]c, common to fair 28 à 35.

BEURRE—Creamery—Extra $21 à 22, extra firsts 18 à 19; firsts 17 à —, seconds 16 à —, thirds — à —. Dairy—Extra 17 à 18, extra firsts 15 à 16, firsts 14 à —, seconds 13 à —; thirds .0 à —; common, old etc. 5 à 7.

FROMAGE — New York cream 12½; Ohio flats, full cream 9; Illinois part skims—choice, 5; prime 4 à —; Inferior 2 à 3.

SAVON—De la Louisiane—Magnolia—family 4 à 4¼ la livre; olive 5 à 5¼; dark mottled [illegible]; Keller's—Magnolia 4 à 4¼c. Eagle 3 à 3¾, Olive 4¾ à 5. De l'Ouest—Kirk's—Olive 4¾ à ——; Blue India 5¾ à 6; St. Rellz, XXX German Olive 4¾ à —; Proctor & Gamble Extra Olive 4¾ à —; Every day 4½ à —, Family 4½ à ——, miscellanées [illegible] Castile 7½ à 8½; White Castile 9½ à 10½.

SEL—De la Louisiane—City Coarse 75c; Gretna Coarse 70c, City Fine 95c. Gretna Fine 90c; City Crushed 90c; Rock Salt 1c la livre; pocket Salt 1½ à 5 selon la grosseur

CHANDELLES STAR—Full weights 13½c la livre

AMIDON—3 à 3½c la livre

FRUITS ET NOIX

Les petits lots se vendent aux prix suivants:

FRUITS FRAIS—Melons d'eau, par 100—Choice, $10 à 12, medium, $7 à 9 good $7 00 à [illegible], inferior, $[illegible] 00 à 5 00. Cantaloups, good, $8 00 à 10 00 le 100. Pêches, fair to good, 50c à $1, choice to fancy $1 50 à 2 00 par boites d'un tiers de boisseau. Pommes vertes 25 à 70c par boite d'un tiers de boisseau. Raisins $1 50 à 2 00 pour 24 quarts de boites.

DU PAYS—Pommes, choice to fancy $5 75 à 6 25, fair to good $4 00 à 4 50 le baril; Pacanes louisianaises 5 à 18c la livre; Pacanes du Texas 7 à 10c la livre; pistaches rouges du Tennessee 8½ à 9c la livre; de la Virginie 11½ à 12. Pêches sèches de l'Ouest 6 à 7c; Pommes sèches de l'Ouest choice 7 à —c fancy sliced de l'Est 8½ à 9, évaporées 13 à 14.

ETRANGERS — Oranges Impériales $5 00 à 5 50 la boite; de Messine $5 à $5 50; Palerme nom; Citrons Palerme $4 00 à 6 00 la boite. Messine $4 00 à 6 00; Raisins layer à $2 00 la boite; en demi-boite $1 25, en quart de boite 7[illegible]; Londres layer $2 65; en demi-boite $1 50, en quart de boite 85c; en quart dats $1 00; Bananes $1 00 le régime Figues bananes $1 50 à $2 50 le régime. Raisins de Malaga, en barillets —, en baril —. Dates 6½c la livre. Dates persanes 7½c la livre en boite. Currants 6½ à 7c la livre. Figues sèches—layers 16c la livre, boites ovales 15c. Figues de Naples $2 50 la boite Prunes 7c. la livre, Citrons 20c la livre. Chataignes Italiennes 10 à 12c la livre Amandes Tarragona 15½c la livre; Ivica 15c. Noix du Brésil 12½c la livre. Filberts à 12½c. Noix anglaises [illegible] do françaises à 12c. Noix de Cocos à $50 00 le 1000. 3½c pièce en baril.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS

Graine de coton $12 00 par ton. ex-levée; oil cake, $26 00 à 27 00 par long ton, f. o. b. pour le pays country, $28 00 par ton, f. o. b. pour le City, farine de graine de coton jobbing à 23 00 à 23 75 par short ton, ex-levée ou dépôt, pour l'exportation, $27 00 à 27 50 f. o. b; huile de coton crue, 27 à 28c le gallon ex-levée, huile raffinée [illegible] 38 à 40; country refined 35 à 37; soap stock [illegible] 45 à 50

PRODUITS DE LA CAMPAGNE

[Nos cotes représentent les prix du gros au landing. Les marchands obtiennent — à 25c de plus par baril et [illegible] par livre en lots.]

POMMES DE TERRE—Le stock de vieilles pommes de terre est épuisé. Pommes de terre de la Louisiane, good to choice $2 00 à 2 50 le baril; packed, à —— à 2 [illegible]; pommes de terre de l'Ouest, $2 40 à 2 50

OIGNONS—$2 25 à 2 50 le baril, $2 50 à 2 75 empaquetés.

AIL—Espagnol et Italien 60 à 75c le paquet.

CHOUX—De l'Ouest, $1 50 par crate.

CHOUCROUTE — De l'Ouest $6 00 à —— le baril.

HARICOTS—Northern white mediums choice nouveau 4½ à 4¾c la livre; prime do 4 à 4½; white kidney, 4½ à 6½; red shelx 8½ à 9½, western white choice—il n'y en a pas; western red kidney, il n'y en a pas; pois verts nouveaux 2½ à 2¾.

COW PEAS—Toutes les qualités se vendent à $2 40.

VOLAILLES—Grosses volailles de l'ouest 4 50 à 5 25 la douz; poulets $1 50 à 3 25; canards $2 50 à 4; oies $3 50 à ——; dindes $10 00 à 13 00. Les grosses volailles de la Louisiane $3 50 à 3 75; poulets $1 50 à 2 00; canards $2 50 à 3 00, oies $4 00 à 4 50; dindes $12 00 à 15 00.

ŒUFS—Oeufs de l'ouest 5 à 10c, oeufs de la Louisiane 5, à 11

SUIF 7 à 7¼c la livre pour celui de la ville 6½c celui de la campagne

CIRE D'ABEILLE—27 à 28c la livre prime yellow

MIEL—Strained 50 à 75c le gallon.

LAINE Burry 8 à 12c la livre; Louisiane clear 16½ à 17; clear lake 18 à 18½c

PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 8c; steer et peaux de vaches 70 70 livres — à 6c; kips, 14 à 30 livres 8c, peaux de veau 75c pièce

PEAUX DE CAMPAGNE — Green salted 7c, dry flint 12; dry salted 10½c la livre; damaged green hides 25 off; damaged dry [illegible]

PELLETERIE—Otter $1 00 à 3 50 castor (opened) 50c à $1 00 pièce; loutre 10 à — pièce. Raccoons 10c

PEAUX—Chevreuil 20c la livre; mouton 10 à 50c pièce; chèvre 10 à 30c.

MOUSSE—Mêlée 1½ à 2c la livre; grise 1½ à —; noire 3½c

PLUMES—Meilleures plumes d'oies à 70 à 75c la [illegible], Common 15 à 25c

CORNES—Cornes de boeufs, prime — à 5c pièce; do de vaches —à 1c

MARCHANDISES DIVERSES.

TABAC EN FEUILLES—Qualités pour l'exportation—Low lugs 8 à 9c; Low leaf 9 à —; medium leaf —à 10; good or fine leaf 11 à 12 Cuttings sorts Lugs 6½ à 12; leaf 13 à à 30. Le stock en vente est faible.

TABAC MANUFACTURE—Fine plug 80 à $1 05 la liv; fine medium 52 à 62c; Bright quarters, common sound 35 à 45c; common 11-inch 4's et 5's, 30 à 36c. Bright navy, 4's et 5's, 30 à 50c. Black sweet 30 à 50c. No 1. 6's et 10's, dark black sweet 35 à 50. Navy livre, black 40 à 55c, navy 3's black 30 à 45c. Fancy styles feuille naturelle 60 à 80c: No 1 livre extra fancy 70 à $1 05

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à —c de plus par baril. Pitch, 2 00 à ——; goudron $3 25 à —— le baril. 2 00 à —— le demi-baril Résine—D et E $1 35, F 1 35, G $1 40. H $1 60. I $2 00. K $2 40. M $2 75, N $3 10, W G 4 25. Essence de térébenthine 30 à —; jobbing à 2 à 4c de plus le gallon

TOILE D'EMBALLAGE—Bagging, 1¾ livre, 10½c la verge. 2 livres 11½c; 2¼ livres, 12¼; bailing twine 18c la livre.

COTTON TIES—$1 30 net le paquet pour [illegible] Arrow et Delta.

CHARBON

PITTSBURG—Détail—Famille 50c le boucaut; $5 00; anthracite $9 50 à 10 50 le ton.; bateau 40c à— le baril; steamer $4 50 la tonne; en gros 29 à 31c le baril.

ALABAMA—Pratt steam coal 40c le baril Helena coal, pour familles, 50c; Pratts coal sur chars, pour le L and N R R $3 50 le ton.; Helena coal de $4 75 le ton

L'effet de cette POUDRE est infaillible. C'est une merveille de pureté, de force et d'innocuité. Son emploi est bien plus économique que celui des poudres ordinaires, et elle échappe elle-même à toute comparaison avec la multitude des autres préparations communes, sans valeur, incomplète sous le rapport du poids, chargées d'alun et de phosphates.

Vendues seulement en cans. ROYAL BAKING POWDER CO., 106 Wall Street, New York.

En gros par SMITH BROS & CO.

On trouvera à la troisième page la liste Maritime, le départ des vapeurs et des navires ainsi que d'autres matières.

Hémorroïdes! Hémorroïdes!

GUERISON CERTAINE!

PLUS DE SOUFFRANCE

Le Dr. William a découvert un remède sûr pour les hémorroïdes aveugles, saignantes, accompagnées de démangeaisons ou ulcérées. C'est un remède Indien appelé "Dr. William's Indian Ointment." Une seule boite a guéri des cas chroniques de 25 ans de durée. Nul ne souffrira cinq minutes après avoir employé cet excellent remède. Les lotions et les opérations font plus de mal que de bien. L'onguent de William absorbe les tumeurs, diminue la démangeaison (surtout la nuit, quand on s'est réchauffé dans le lit), agit comme cataplasme, soulage instantanément, et n'a été composé qu'en vue des hémorroïdes, des démangeaisons aux parties.

Lisez ce que l'hon. J. M. Coffinberry, de Cleveland, dit du "Dr. William's Indian Pile Ointment": "J'ai employé nombre de boites, et je me plais à déclarer que je n'ai jamais rien vu qui soulageât plus vite et plus sûrement que le "Dr. William's Indian Ointment."

A vendre par tous les pharmaciens et expédié contre l'envoi de $1.

P. L. CUSACHS & CO,
G. R. FINLAY & CO, } Agents en gros.

27avril—1an—mar,jeu,dim

BU[illegible]

FEUI[illegible]

Mari[illegible]